

LA PHARMACIE HOSPITALIERE: ETAT DES LIEUX EN ZONES RURALES

Dr BATJE BATJE D
Pharmacien FMSP-UD

PLAN

I- GENERALITES

II- CONTEXTE

III- DIFFICULTES

IV- RECOMMANDATIONS

I- GENERALITES 1/2

Le mot « pharmacie » désigne: l'officine sous la responsabilité du pharmacien.

A l'hôpital le mot pharmacie désigne un service qui assure:

- ❑ A l' hôpital de disposer des médicaments et des produits pharmaceutiques de bonne qualité et à moindre coût
- ❑ Au personnel d'avoir l'information nécessaire à l'utilisation de ces produits.

I- GENERALITES 2/2

La pharmacie hospitalière sous la responsabilité, professionnelle, réglementaire et administrative du pharmacien:

- ❑ Approvisionnement et gestion des stocks
- ❑ Reconditionnement et préparation des produits de santé
- ❑ La dispensation des produits de santé
- ❑ Les vigilances
- ❑ La sécurisation des thérapies médicamenteuses

II- CONTEXTE 1/2

- En zones rurales: FOSA de catégorie 4, 5, 6, 7(HD, CMA, CSI, CSA)
- Plateau technique minimal (laboratoire rudimentaire, rares services spécialisés)
- Pharmacie contrôlée par le FRSP, gérée par le responsable de la FOSA
- Une partie du personnel est nouvellement affectée et en cours d'intégration
- Et l'autre partie constituée du personnel de la communauté

II- CONTEXTE 2/3

- ❑ Manque de fonds, les pharmacies généralement peu fournies, et endettées auprès du FRSP.
- ❑ Les FOSA sont généralement dans les zones enclavées,
- ❑ Inégalité géographique des soins et d'accès aux soins
- ❑ Les patients sont attachés à leurs valeurs culturelles, ils ne viennent pas systématiquement à l'hôpital
- ❑ Les patients ont tendance à combiner leurs traitements avec des produits traditionnels.

II- CONTEXTE 3/3

- Les objectifs de la pharmacie hospitalière restent les mêmes:
 - Permettre à l' hôpital de disposer des médicaments et des produits pharmaceutiques de bonne qualité et à moindre coût
 - Permettre au personnel d'avoir l'information nécessaire à l'utilisation de ces produits.

III- DIFFICULTES 1/3

1. Au niveau administratif

- Ignorance de la qualité du pharmacien par l'opinion
- Difficulté d'intégration au sein de la formation sanitaire , caractérisée par le non respect des attributions du pharmacien
- Développement de la pharmacie hospitalière n'étant pas prioritaire au sein de la formation sanitaire.
- Laxisme du pharmacien

III- DIFFICULTES 2/3

2. Au niveau de l'approvisionnement et de la gestion des stocks

- Processus d'acquisition ne respectant pas toujours les bonnes pratiques d'approvisionnement
- Emergence des circuits parallèles de distribution
- Offre en produits généralement inférieure à la demande
- Locaux et installation très souvent inadaptés au stockage
- Absence des moyens de gestion des stocks
- Communication est parfois difficile entre le pharmacien l'administration et les fournisseurs
- La division de reconditionnement et préparation des produits de santé est inexistante.

III- DIFFICULTES 3/3

3. Au niveau des vigilances et de la sécurisation des thérapies médicamenteuses

- Absence du comité thérapeutique opérationnel au sein de la formation sanitaire:
 - l'élaboration des algorithmes thérapeutiques
 - La mise en place d'un système interne de vigilance
 - La prévention des infections nosocomiales
- Absence de soutien matériel et financier (pas de documentation, ni possibilité d'avoir accès à internet)

IV- RECOMMANDATIONS 1/3

1- Dans le but de s'assurer de l'insertion complète des pharmaciens au sein des formations sanitaires:

- Mise en œuvre d'un suivi d'évaluation régulier et inopiné du service pharmacie dans les formations sanitaires par les services d'inspections générales des pharmacies et des laboratoires
- Multiplier des formations pour sensibiliser le personnel de santé sur l'intérêt de développer la pharmacie hospitalière
- Accentuer la formation complémentaire des pharmaciens sur la gestion d'une pharmacie hospitalière.
- Affecter les pharmaciens dans les districts de santé.

IV- RECOMMANDATIONS 2/3

2- Dans le cadre de l'approvisionnement et la gestion des stocks:

- Rendre disponible un budget pour garantir l'organisation des locaux et des équipements
- Instaurer un cadre d'échange mensuel pour traiter à temps réel, les problèmes techniques d'approvisionnement dans le district

IV- RECOMMANDATIONS 3/3

3- En ce qui concerne la vigilance et la sécurisation des thérapies médicamenteuses.

- Rendre disponible le minimum de documentation pour rendre opérationnel le service de pharmacie clinique (Vidal, accès à internet)
- s'assurer de l'effectivité d'un comité thérapeutique dans chaque formation sanitaire
- Mettre une plate forme pour faire l'éducation thérapeutique des patients

MERCI DE VOTRE ATTENTION